

**LE MEILLEUR VACCIN CONTRE LA CRISE ÉCONOMIQUE ET SOCIALE,
C'EST LE RESPECT DES DROITS ET LIBERTÉS DES SALARIÉS,
ET LA SATISFACTION DES REVENDICATIONS !**



Union Départementale FORCE OUVRIÈRE de l'Aisne

**19 rue de Kennedy, 02 100 Saint Quentin
Tel. : 03 23 65 66 66 / E-mail : udfo02@force-ouvriere.fr**

Pour les salariés, les jeunes, les retraités, l'année 2020 s'est caractérisée par une succession et une accumulation de crises : crise sanitaire d'abord, avec la pandémie de Coronavirus, crises économique et sociales ensuite, avec le déferlement de plans de licenciements au prétexte de la baisse d'activité entraînée par la crise sanitaire.

Le 31 décembre, ils ont pu entendre le Président Macron se déclarer « *sincèrement convaincu* » d'avoir fait « *les bons choix aux bons moments* » (après avoir supprimé 7 500 lits d'hôpitaux en trois ans, et avoir laissé les personnels soignants sans masques, sans équipements de protection et de soin face à la première vague de Coronavirus...), puis annoncer que « *les premiers mois de (la nouvelle année) seront difficiles (...), au moins jusqu'au printemps* », mais que « *en 2021, quoi qu'il arrive, nous saurons faire face aux crises* », que « *nous saurons aussi relever les défis à venir* », puis que « *l'espoir est là* »...

Ils ont pu le voir endosser le costume, mal taillé, du Chef d'Etat proche de son peuple, pour formuler « *une pensée* » à l'attention des victimes du virus (64 000 au 31 décembre, plus de 70 000 au 17 janvier), des français « *vivant dans la précarité, parfois la pauvreté* », puis exprimer la « *reconnaissance* » de la nation « *à ceux qui se sont mobilisés pour soigner, nourrir, éduquer, protéger, à tous ceux qui, par leur travail, leur engagement nous ont permis de tenir debout et ensemble durant ces mois difficiles* », tandis qu'aux salariés des « *secteurs de la culture, du sport, de la restauration, de l'hôtellerie, du tourisme, ou de l'évènementiel, aux étudiants qui ont souffert et souffrent encore davantage que les autres...* », il promettait de « *sortir au plus vite de cette situation* ».

Force est de constater qu'une fois de plus, la reconnaissance ne dépassera pas le stade du discours, et que les promesses n'engagent que ceux qui les croient. Ainsi, pour ceux qui soignent, éduquent, protègent... la loi de finance 2021 prévoit de poursuivre comme si de rien n'était la suppression de milliers d'emplois dans la Fonction et les services publics.

De fait, la réalité que vivent les salariés, les jeunes, les retraités, est très éloignée des vœux présidentiels.

La réalité de ce début d'année 2021, c'est d'abord, dans la continuité de l'année 2020, la multiplication des restrictions, et des attaques contre les libertés individuelles et collectives (proposition de loi sur la « *sécurité globale* », décrets du 2 décembre élargissant les possibilités de fichage, projet de loi sur les séparatismes...). Ainsi, en novembre et décembre derniers, des centaines de milliers se sont mobilisés, dans tout le pays, pour le retrait de la proposition de loi sur la « *sécurité globale* ». Dans l'Aisne, FO a largement pris part aux rassemblements et manifestations organisées à Saint Quentin et Laon, les 28 novembre, 5 et 12 décembre, puis plus récemment, le 16 janvier, dans l'action commune avec la CGT, la FSU, Solidaires, la Libre Pensée et la Ligue des Droits de l'Homme 02, pour la levée immédiate de l'état d'urgence et des mesures de restriction des libertés publiques, l'abandon de la proposition de loi sur la « *sécurité globale* » et l'abrogation des décrets sur le fichage, le rétablissement plein et entier des libertés de se réunir, de se rassembler et de manifester.

Le 14 janvier, le Premier ministre a annoncé la généralisation du couvre-feu à 18h00 sur l'ensemble du territoire national, tandis que les bars, les restaurants, les lieux de culture et de loisir restent fermés et que le gouvernement envisage de prolonger d'état d'urgence sanitaire jusqu'en juin. Dans ces conditions, la mobilisation pour la levée des restrictions et la défense des libertés reste d'entière actualité.

La réalité, c'est aussi, pour nombre de salariés, la menace permanente de perdre leur emploi, alors que des centaines de milliards d'euros sont versés aux entreprises (près de 500 milliards d'euros au titre du plan de sauvegarde, et une centaine de milliards au titre du plan de relance, auxquels s'ajoutent 9,1 milliards de baisses d'impôts et de cotisation prévues par la loi de finance 2021...), et que les dividendes des actionnaires et les fortunes des milliardaires ne cessent de progresser (plus 14 % en 2020 pour les milliardaires européens). Ainsi, avec une progression de 0,9 % pour la seule catégorie A (salariés sans aucun emploi) en novembre 2020, le nombre total des chômeurs, toutes catégories confondues, approche les 7 millions sur l'ensemble du territoire national. Dans notre département, le taux de chômage atteignait 12,4 % au troisième trimestre 2020 (soit + 0,6 % par rapport à 2019), contre 8,8 % au plan national et 10,8 % pour les Hauts de France.

La réalité, pour les jeunes, ce sont des conditions d'accès à l'instruction dégradées par les contraintes des protocoles sanitaires, un baccalauréat au rabais du fait de la réforme et des mesures d'exception du ministre Blanquer, des universités fermées...

La réalité, pour les retraités, c'est d'abord le lourd tribut payé à la pandémie (**80 % des décès**), mais aussi la baisse du pouvoir d'achat, et la paupérisation d'un grand nombre (*la France comptait plus d'un million de retraités pauvres en 2019*), du fait de la hausse de la CSG et de la revalorisation insuffisante des pensions.

La réalité, enfin, c'est la poursuite à marche forcée des contre-réformes gouvernementales dans de nombreux secteurs (*santé, enseignement, finances publiques, énergie, transports...*). Dernier en date, le projet de loi dit « 4 D » (*Différenciation, Décentralisation, Déconcentration et Décomplexification*), de la ministre Jacqueline GOURAULT, chargée des collectivités territoriales, prévoit, dans la continuité des mesures de décentralisation engagées depuis le début des années 1980, de nouveaux transferts de compétences aux collectivités locales (*médecine scolaire, routes nationales, gares, lignes ferroviaires, gestion de personnels administratifs et techniques de l'Education nationale, aides en matière de logement...*) aboutissant à différencier les droits selon les territoires, tout en renforçant les pouvoirs des préfets.

Face à cette situation, et alors que les grands médias font comme s'il n'existait plus d'autres sujets de préoccupation que les vaccins contre la Covid et les variantes du virus, la colère monte de toute part.

Dans ces conditions, l'Union départementale FO de l'Aisne soutient sans réserve l'ensemble des syndicats, des militants, des salariés, jeunes et retraités qui, dans tous les secteurs, se mobilisent pour défendre leurs droits, leurs libertés, leurs revendications (*salaires, emplois, conditions de travail...*), comme, par exemple, les syndicats des Services Publics et de Santé, et de l'Action Sociale, qui se mobilisent pour l'extension des 183 € du Ségur aux agents et salariés du secteur social et médico-social, ou encore les syndicats de la FNEC-FP-FO qui préparent la grève intersyndicale du 26 janvier, à l'Education Nationale, pour des créations de postes, le dégel du point d'indice et l'augmentation des salaires, l'arrêt des contre-réformes en cours (*lycée, baccalauréat, Parcoursup...*).

Pour l'UD-FO 02, en effet, en 2021 comme en 2020, il ne peut être question de céder sur aucun droit, aucune liberté. La situation exige, au contraire, de tenir bon sur les revendications :

- **Retrait pur et simple de l'ensemble de la proposition de loi sur la « Sécurité Globale » ; abrogation des décrets du 2 décembre 2020 sur le fichage ; abrogation de la loi de programmation de la Recherche ; levée immédiate des mesures de restriction des libertés publiques prises au nom de l'état d'urgence ; rétablissement plein et entier des libertés de se réunir, de se rassembler et de manifester ;**
- **Arrêt immédiat des plans de licenciement dans le privé et des suppressions de postes dans la Fonction et les services publics et au contraire création des emplois et postes nécessaires à une véritable relance économique ;**
- **Augmentation générale des salaires, des retraites, des pensions et des minima sociaux (de façon immédiate, dans la Fonction publique, dans les secteurs sociaux et médico-sociaux, 183 € pour tous, sans contrepartie) ;**
- **Abrogation / abandon des mesures de démantèlement des services publics et des statuts des fonctionnaires (abrogation de la loi de transformation de la Fonction publique, abandon du projet de loi « 4D ») ;**
- **Abandon définitif des réformes de l'assurance chômage et du projet de régime universel de retraite par points ; abandon du rapport VACHEY.**

